

INVESTISSEMENTS ET FLUX FINANCIERS POUR LE POST 2015 AU MAROC



SADDIK Mohammed

SOMMAIRE

- I. LE CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE MAROCAIN & DÉFIS À RELEVER**
- II. LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DU MAROC**
- III. LES MECANISMES FINANCIERS**
- IV. ZOOM SUR LE PROJET NOOR DE OUARZAZATE**
- V. RECOMMANDATIONS**

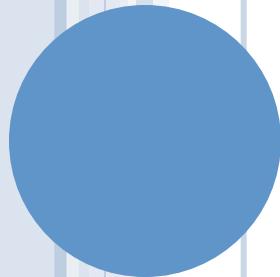


Introduction

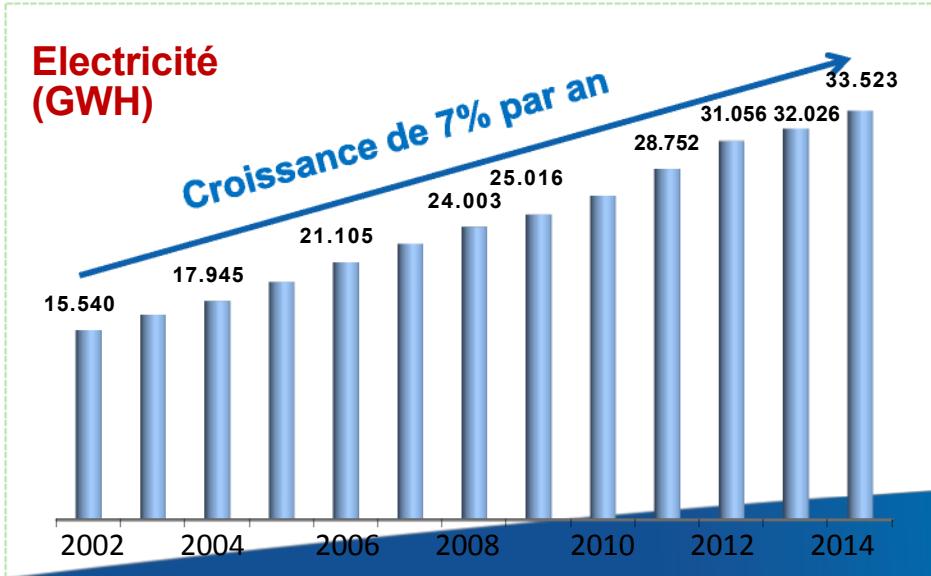
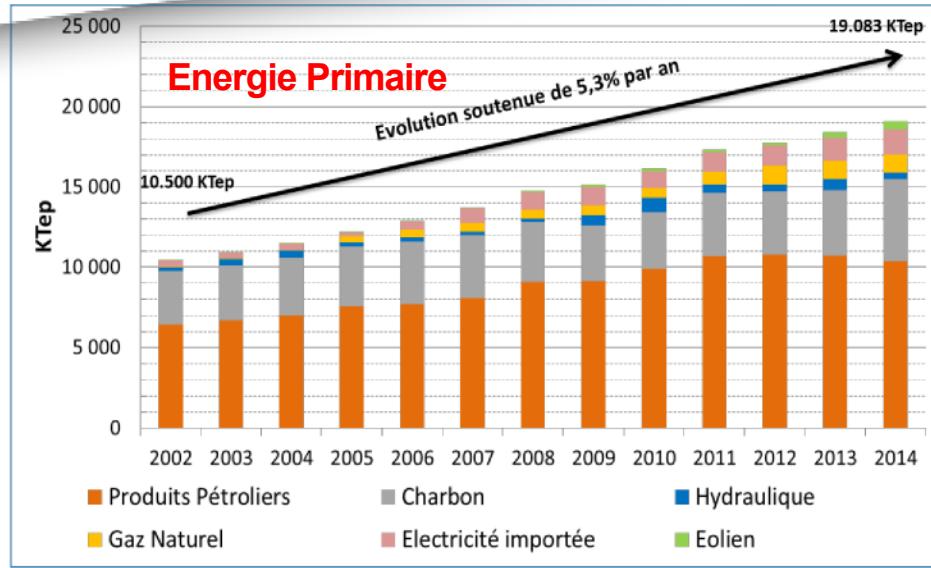
Le Maroc est un pays jusqu'à présent non producteur de ressources énergétiques et dépendant de l'extérieur pour la quasi totalité de son approvisionnement.

La dépendance de l'extérieur reste de 95 % et la facture énergétique pèse sur les équilibres économiques et financiers : 26 Milliards de DH.

Pour dépasser ceci, le Maroc a lancé une nouvelle politique énergétique.



CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE AU MAROC



- ♣ Développement économique du Maroc tiré par des stratégies sectorielles structurées.



- ♣ Besoin croissant en énergie
 - Energie primaire : 5,3%
 - Electricité : 7 %
 - Produits pétroliers : 5%



- ♣ Opportunités d'investissement dans de nouvelles infrastructures relatives aux différentes filières énergétiques.



GRANDS DÉFIS À RELEVER A L'HORIZON 2025

- U Demande en énergie est en croissance soutenue (doublement à fin 2020 et quadruplement à fin 2030);
- U Interaction rationnelle du Maroc avec les mutations profondes que connaît le secteur énergétique à l'échelle régionale et internationale.
- U Forte dépendance de l'étranger (importation de plus de 95% des besoins énergétiques du pays);
- U Impératifs de protection de l'environnement;
- U Souci de préservation du pouvoir d'achat du citoyen et du renforcement de la compétitivité des opérateurs économiques nationaux.



UNE NOUVELLE STRATÉGIE ENERGETIQUE AU MAROC

→ **4 objectifs fondamentaux**

Sécurité d'approvisionnement
Accès généralisé

Maitrise de la demande
PRÉServation DE L'ENVIRONNEMENT

→ **4 orientations stratégiques**

Mix diversifié

Dév ENR

Prioriser
l'Efficacité
Energétique

Intégration
régionale



Nouveau Cadre législatif et institutionnel attractif et orienté vers l'investisseur privé

- La Charte des Investissements (Loi n °18-95 en date du 8 Novembre 1995) fixe un cadre juridique attractif pour les investissements étrangers au Maroc (notamment en matière d'octroi d'avantages fiscaux et douaniers).

La Charte des Investissements



Loi 13-09 relative aux Energies Renouvelables (2010)



- Ouverture de la production à la concurrence, Accès au réseau électrique, Exportation d'électricité verte ,Construction de ligne directe pour l'export

- Performances énergétiques des équipements et bâtiments ; Audit énergétique obligatoire à un seuil défini par décret ; Etude d'impact énergétique
- Instauration des entreprises de services énergétiques

Loi n° 47-09 relative à l'Efficacité Energétique



- Promotion des Projets d'énergies renouvelables; Renforcement de l'efficacité énergétique ; Atlas éolien et solaire ; Démonstration pour recherche appliquée

Agence Nationale pour le Développement des EnR et EE (Loi 16-09)



- Etude et conception des projets ; Promotion, placement, financement et réalisation de projets ; Contribution au développement de l'expertise, de la recherche et l'industrie solaire
- Pilotage et suivi de la mise en œuvre du programme solaire

« Moroccan Agency For Solar Energy (Loi 57-09)



Société d'Investissements Energétiques



- Investisseur de référence pour la stratégie énergétique; Renforcement de la capacité de production; Financement des filières des énergies renouvelables
- Prise de participations actives dans des sociétés menant des projets des EnR et d'EE

- Création de l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles.

l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies

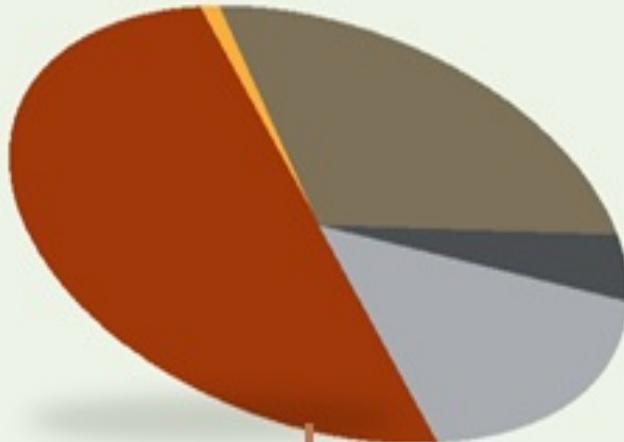


- Création du Fonds de Développement Energétique

Création du Fonds de Développement Energétique



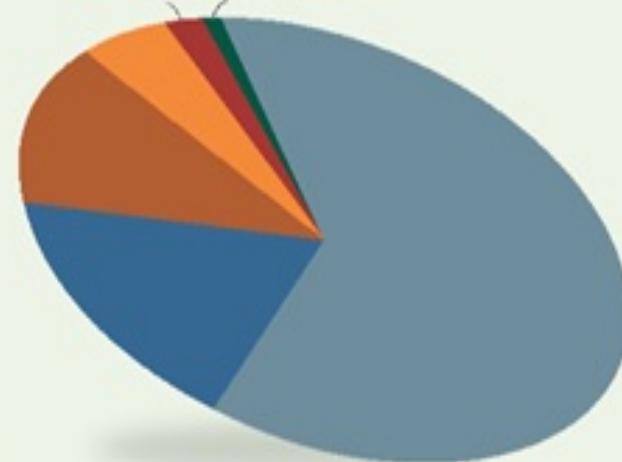
PLACE DE LA NOUVELLE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE & CPDN DU MAROC



- **Module Energie 50 %**
- Module Procédés industriels 1%
- Module Agriculture 26%
- Module Déchets 5%
- Module Changement d'Affectation des Terres 18%

Sous module energie

- Transformation
- Ménages
- Transport
- Industrie
- Agriculture et Pêches
- Tertiaire



MECANISMES FINANCIERS

Pour soutenir la stratégie énergétique Marocaine, un fonds dédié, doté de 1 milliard de USD a été créé

SOURCES DE FINANCEMENT

- > La grande majorité des investissements du secteur sera réalisée dans le cadre de la production concessionnelle par
 - le secteur public
 - les investisseurs privés locaux
 - les investisseurs étrangers
- > Le secteur bancaire national, qui contribue déjà largement au financement des projets énergétiques, a manifesté sa ferme volonté de participer à la réalisation des projets programmes

FONDS DE DEVELOPPEMENT ENERGETIQUE

- | | |
|------------------|--|
| Dotation | > 1 milliards de USD |
| Sources | <ul style="list-style-type: none">> Arabie Saoudite (500 M\$)> Emirats Arabes – Unis (300 M\$)> Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social (200 M\$) |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none">> Renforcer et de préserver les capacités de production à partir des sources énergétiques locales et notamment renouvelables,> Apporter un appui financier aux projets d'efficacité énergétique> Soutenir les entreprises de services énergétiques. |

MECANISMES FINANCIERS

Le Maroc a lancé 2 ambitieux programmes d'énergie renouvelable : 2000 MW d'énergie solaire et 2000 MW d'énergie éolienne pour un investissement de près de 100 Md DH

1 PROGRAMME ENERGIE SOLAIRE 2 PROGRAMME ENERGIE EOLIENNE

> 2 000 MW > 2 000 MW (dont 1 000 MW déjà en fonction ou en Capacité développement)

Production annuelle > 4 500 GWh > 6 600 GWh

Investissement > 9 milliards de USD > 3,5 milliards de USD

Sites > 5 sites identifiés (Ain Beni Mathar, Ouarzazate, > 5 nouveaux sites (Taza, Koudia Al Baida, Seudouk, Sebkhat Tah, Foum Al Oued, Boujdour, ~10 000 ha) Tiskrad, Boujdour)

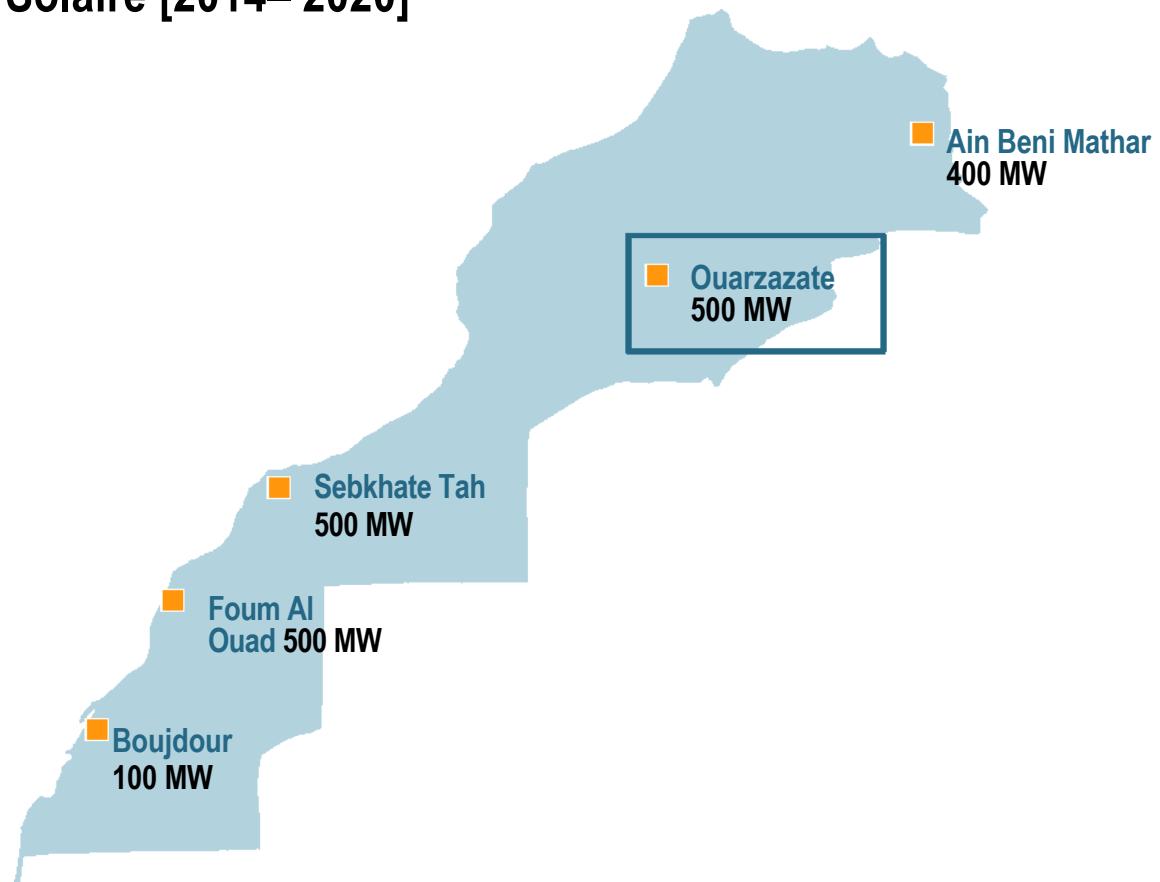
Calendrier > 1ère centrale solaire: 2015 > 1ère centrale solaire: 2014
> Finalisation du programme : 2019 > Finalisation du programme : 2020

Economie > 1 million de tep/an > 1,5 million de tep/an
> 3,7 millions d'émission de tonnes CO2/an > 5,6 millions d'émission de tonnes CO2/an

Lancement de ces programmes avec une vision d'intégration :
développement industriel, formation des compétences, recherche-innovation, développement local

Le programme marocain intégré d'énergie solaire a été lancé le 2 novembre 2009 et la mise en œuvre confiée à MASEN

Programme Energie Solaire [2014– 2020]



INSTRUMENTS DE FINANCEMENT

Le feed in Tarif et/ou le net metering

Dans le cadre de la loi 13-09 sur les énergies renouvelables, l'exploitant peut vendre l'électricité produite à l'ONE moyennant un droit d'utilisation du réseau de transport fixé 8CDH/kWh³ et d'un prix de vente négocié dans le cadre d'un contrat de vente négocié entre l'exploitant et l'ONE. Le tarif d'achat devrait se situer autour de 60% du tarif de vente de l'électricité MT de l'ONE.

Les incitations fiscales

Droit de douane fixé à 2,5% pour les équipements d'énergie renouvelable

Les subventions d'investissement

Le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Environnement et de l'Eau et l'ADEREE ont signé une convention selon laquelle le Fond de Développement Energétique accorde un montant d'environ 10 M€ pour soutenir le marché du CES individuel au Maroc. Ce soutien devrait être sous forme de subvention d'investissement à l'acquisition des CES par les ménages, couplé à un système de crédit à la consommation.

INSTRUMENTS DE FINANCEMENT INNOVANT

Le Maroc est en cours de mise en place d'un mécanisme spécifique pour le développement du CES individuel. Il est probable que ce mécanisme s'appuiera sur les éléments suivants :

- Subvention au prix du CES dimensionnée de manière à rendre le CES attractif pour les consommateurs. Cette subvention sera certainement limitée dans le temps.
- Crédit à la consommation pour la partie restante du coût du CES. Le crédit sera sur une période de 3 à 4 ans avec un taux d'intérêt de 9 à 10%.
- Contrôle qualité avec la mise en place d'un système strict de contrôle de qualité (en amont et aval).
- Management Information System qui soit partagé entre les différents acteurs pour faciliter la gestion du mécanisme.
- Communication et information par le lancement de campagnes massives de communication en faveur du CES (spot TV, foire, etc.) tout en utilisant la subvention comme argument de vente.

Le Financement dans le cadre du Partenariat Public Privé

Le financement de projet ou Project finance consiste à rassembler, combiner et structurer les divers apports de fonds nécessaires à des investissements de grande envergure (i.e. infrastructure de transport, nouveau complexe industriel, centrales de production d'énergie...), privés, publics ou mixtes, en s'assurant de leur viabilité financière.

Exemple de projets

- Projet éolien de Koudia Bida de 50 **MW** en fonctionnement
- Projet de Tarfaya de 300 **MW** en cours de réalisation
- Un programme de 850 **MW** en cours de lancement
- Le premier projet CSP du plan solaire marocain de 125 **MW** à Ouarzazate.

ZOOM sur Projet Solaire Marocain NOOR

- **Investissements :** Le coût total du Plan Solaire Marocain NOOR est estimé à 9 milliards USD
- **Porteur :** Masen, Agence marocaine pour l'énergie solaire.
- **Contexte :** Le projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Energétique nationale.
- **Objectifs du projet :** Dans le cadre du Projet Solaire Marocain NOOR, le Maroc vise l'installation d'une capacité de 2 000 MW d'énergie solaire à l'horizon 2020. A terme, ce plan produira environ 4 500 GWh par an à partir de 2020, permettra une économie d'environ 3,7 M tCO₂e par an. Au-delà de la production d'électricité, le Plan solaire intégré NOOR vise à :
 - (i) doter le pays d'un tissu industriel compétitif ;
 - (ii) déployer une Recherche & Développement aidant à maîtriser et faire évoluer les technologies ;
 - (iii) développer des filières de formation spécialisées afin de pourvoir à l'ensemble des besoins du secteur et (iv) contribuer au développement local des zones d'implantation des centrales solaires.

RECOMMANDATIONS

- Développer les instruments économiques et financiers adéquats pour soutenir la mise en œuvre des programmes prioritaires comme l'efficacité énergétique dans les projets destinés aux populations vulnérables;
- Capitaliser sur les résultats de la recherche, renforcer et adapter les programmes de R&D, en corrélation avec les objectifs de développement des filières et en améliorant les synergies université-industrie ;
- Renforcer les dispositifs de soutien et d'accompagnement des PME;
- Identifier les métiers liés au secteur des énergies renouvelables et mettre en place un mécanisme de veille sur les besoins dans ce domaine ;
- Adapter et renforcer les programmes d'éducation et de formation en relation avec les défis de l'économie verte et les besoins des entreprises ;



MERCI DE VOTRE ATTENTION